

Compte rendu de la réunion des RP du 12 mai 2021

France 3 Côte d'Azur - Antibes

Présents pour les RP : Laurence Collet, Pierre-Olivier Casabianca, Jean-Bernard Vitiello et Pascal Martin.

Présents pour la direction : Samuel Peltier, Marilyne Camacho, Séverine Achard, Béatrice Nivois, Anne de Geoffroy et Jacques Perez

PREAMBULE DE LA DIRECTION REGIONALE

Le grand débat des élections régionales a eu lieu mercredi 9 juin. La direction tient à féliciter les équipes qui ont permis la tenue de ce débat et les journalistes qui l'ont mené. La direction félicite aussi les équipes qui se sont consacrées aux Places politiques, diffusées à 11h53, considérées comme « bien ancrées dans le territoire ».

Il y aura encore deux débats de départementales.

Il doit y avoir un débat pour les régionales dans l'entre-deux-tours, mais cela est encore en cours de discussion. Ce n'est pas sûr que les candidats répondent positivement.

Les lundi 21 et 28 juin, France 3 Côte d'Azur sera en mode éditions spéciales, avec prise d'antenne à 11h53 et une deuxième tranche élection, en grande région, de 18h40 à 19h.

Déconfinement

Le nouveau protocole est entré en vigueur mercredi 9 juin. Les collaborateurs, s'ils le souhaitent, si leur métier le permet et en accord avec leur manager, peuvent être en télétravail pour un retour progressif à la normale prévue début septembre, si les mesures sanitaires le permettent.

Il ne sera pas demandé aux télétravailleurs de revenir à temps plein, subitement.

Dans le cadre du nouvel accord de télétravail, deux jours et demi par semaine maximum et jusqu'à cent jours par an sont possibles, à partir de la rentrée 2021. Cela s'étudie, explique la direction, avec chaque manager, en fonction des besoins des services. Il faut quand même retrouver du collectif de travail, avoir des jours où les membres d'un même service se retrouvent.

POINT ANTENNE DE LA DIRECTRICE DES PROGRAMMES

Championnat de roller. Le 27 juin après-midi, prise d'1h30 d'antenne : c'est la finale des championnats de roller, trottinette, avec diffusion sur le numérique et le linéaire. Ce sont des sports populaires chez les jeunes. Moyens utilisés : tous les moyens internes sont pris par les élections, c'est donc une entreprise prestataire qui réalise, France 3 Paca n'a que la maîtrise éditoriale.

Mondial de pétanque. Les créneaux sont à définir mais le 8 juillet, il y aura la finale avec une PAE.

Festivals. Nous disposons de huit cases, nous ne les prendrons peut-être pas toutes. Nous allons diffuser la soirée d'ouverture du Festival d'Avignon. Également un spectacle d'Olivier Py pourra être retransmis.

Le Festival de la Londe va proposer une captation de concert.

JO. Un programme court est proposé par un technicien vidéo de Marseille. Il réalise une quinzaine de modules courts, consacrés aux sportifs.

Pour se faire, le technicien vidéo s'est mis en congés sans solde.

Les RP demandent comment sont fabriqués ces programmes

La direction des programmes répond qu'ils sont fabriqués avec une boîte de production privée, ce qui permet un financement du CNC. Ces programmes courts devraient faire le temps d'un reportage et être diffusés après le 19/20 (En réalité probablement sur le temps total du JT, puisque le JT sera raccourci pour laisser du temps après le générique de fin).

Les 11 numéros déjà tournés l'ont été à Marseille et seront diffusés aussi sur Côte d'Azur. La direction des programmes dit que l'équipe compte venir dans le Var et les Alpes-Maritimes, car il y a aussi des sportifs à mettre en valeur.

Vous êtes formidables. Le projet qui va remplacer ECM consacrera un jour au sport, un jour à la cuisine, un jour à la famille, un jour à la pratique écolo. Le maintien de la chronique à Antibes est acté, sauf que seule la rédactrice d'Antibes sera programmée de chronique, donc, en clair, sans équipe de tournage dédiée, comme c'était le cas jusqu'à présent, sur Ensemble c'est mieux.

Il y aura des chroniqueurs en plateau qui seront des salariés de France 3... ou pas. Ce seront peut-être des chroniqueurs extérieurs.

Les RP regrettent la perte de 6 ETP par semaines, avec la disparition des chroniques filmées pour Vous êtes formidables, ce qui est loin d'être formidable.

La direction dément vouloir faire des économies. Elle affirme vouloir mettre ces moyens sur d'autres opérations.

Les RP remarquent que toutes ces émissions/programmes concernent Marseille. Aucune retransmission n'est prévue pour la zone Côte d'Azur

Emission musicale. Un groupe de salariés d'Antibes travaille déjà sur un projet. Ce serait pour la rentrée.

RETOUR SUR LE PROJET DE LA LOCALE DE LA MER.

La direction a entendu les inquiétudes et arguments des salariés de la locale de Nice, de leurs représentants et des organisations syndicales, à propos de ce projet de "locale de la mer".

Selon la direction, une réflexion est « toujours en cours ». Mais la direction ne souhaite pas continuer le projet, tel qu'il a été proposé initialement, vu la distance importante entre Nice et Marseille. Nice devrait donc conserver son édition locale le vendredi à la rentrée.

En ce qui concerne les locales de Marseille et Toulon, il y aurait un rendez-vous hebdomadaire, tous les vendredis soir, sur ce périmètre, car ces deux villes présentent deux zones portuaires importantes, avec des problématiques communes. Le projet ne serait pas encore acté. Des réflexions sont toujours en cours nous explique la direction.

DEMENAGEMENT. Pourquoi les salariés ne sont toujours pas consultés ?

Pourquoi les cabinets d'architectes travaillent déjà et sont rémunérés avant qu'on ait un terrain ?

Une réunion avec l'encadrement de France 3 Côte d'Azur s'est tenue à Paris la semaine dernière avec les trois cabinets d'architectes qui ont candidaté sur le projet et une autre réunion aura lieu, toujours avec ces trois cabinets d'architectes, la semaine du 14 juin, pour affiner les projets.

A ce stade, notre Directeur régional nous rappelle que FTV n'a pas encore remporté l'appel d'offre pour cet éventuel construction de bâtiment à la Victorine de Nice et que même si ce projet abouti, la mise à l'antenne ne nos journaux depuis NICE ne seraient pas effectives avant fin 2024 ou 2025, dans le meilleur des cas.

Les RP rappellent à la direction, dans l'intérêt de tous, qu'ils veulent être associés à ce projet, même à ce stade de négociation avec des cabinets d'architectes, ce que réfute la direction.

Pour elle, nous serons associés lorsque nous serons sûrs d'avoir remporté l'appel d'offre et que le cabinet d'architectes sera choisi. Pour l'instant, il n'est pas prévu que les salariés soient associés à ce projet.

Les RP sont sidérés de voir que les salariés peuvent être ainsi tenus à l'écart.

Les RP ont demandé à la direction si pendant cette période d'étude, Les cabinets d'architectes étaient payés par FTV, alors que leur projet risque de ne pas être retenu. La direction n'a pas d'information et de réponse claire sur ce sujet.

ENTRETIENS PROFESSIONNELS. Combien d'entretiens ont été réalisés ?

Combien d'entretiens collectifs ?

Sur les 6 dernières années, seulement quinze salariés de France 3 Côte d'Azur ont passé un entretien professionnel avec leur responsable des ressources humaines.

Rappelons qu'un entretien professionnel se déroule avec un responsable des ressources humaines. Cet entretien permet au collaborateur d'aborder son évolution de carrière à moyen et long terme et de discuter sur d'éventuelles formations qui concernent son métier ou d'une éventuelle reconversion. Une invitation par la direction est faite aux salariés, libre à ces derniers d'accepter ou non cette invitation ; l'entretien professionnel est donc sur la base du volontariat et ne peut être imposé par l'entreprise, contrairement à l'entretien annuel qui est en général planifié par le N+1 sur un jour de travail et qui permet d'évoquer les compétences passées et futures du salarié.

La DRH explique qu'elle n'a pas eu beaucoup de retours et qu'elle va relancer certains salariés.

En ce qui concerne les entretiens collectifs, par service, pour parler de formation, la DRH explique que cela a été expérimenté et que « cela ne fonctionne pas bien ».

Dans le cadre de la GPEC (plan de gestion prévisionnelle de l'emploi), la DRH va examiner ce qui doit être fait. Car, les RP le rappellent, ces entretiens collectifs sont prévus dans le cadre de la GPEC.

STAGIAIRE ECOLE DE JOURNALISME. Un stagiaire travaille à la rédaction.

Quel est son statut ? Peut-il tourner des reportages ? Sa présence sur site est-elle conforme au PCA ?

Ce candidat est diplômé de l'IUT de Cannes. Pour faire le choix d'un futur alternant, la RH a décidé de le prendre en stage d'observation, en essai pendant deux mois.

Les RP expliquent que, contrairement à ce qu'affirme la direction, il aurait été présent, quasiment tous les jours dans la rédaction, ce qui n'était pas prévu dans le plan de continuité d'activité.

Il n'est pas rémunéré, mais la direction « envisage » de lui verser une indemnité pour la couverture des élections.

Les RP soulignent que tout cela n'est pas très clair, et qu'en plus, il est parti seul tourner avec un smartphone, ce qui est contraire à de nombreuses règles de l'entreprise.

Les RP rappellent qu'un stage est fait pour apprendre le métier et la vie en entreprise. Cette vie comprend des règles. Il est dommageable que cet apprenti journaliste soit non seulement maintenu dans l'ignorance de ces règles, mais, en plus, invité à les enfreindre.

La direction est d'accord avec les RP pour désigner la situation décrite de tournage - seul avec un smartphone - comme n'étant « pas une méthode de travail » et que le

stagiaire qui est en observation doit partir oui, mais aux côtés d'une équipe ou de son tuteur. Mais jamais seul.

POINT SUR LES POSTES EN CONSULTATION

En ce qui concerne les deux postes de monteurs qui seront au COCA de juillet, la direction informe les RP que toutes les candidatures sont possibles, même pour un profil de salarié qui souhaite faire une reconversion. Ceci dit, cette procédure met beaucoup de temps car il faut former la personne qui souhaite changer de métier (entre 6 mois et un an). La direction rappelle qu'elle étudie les motivations de chaque candidature.

Les RP font remarquer à la direction que si France TV permet à une personne de candidater sur un poste sans avoir encore la fonction pour exercer ce métier, il serait possible alors d'envisager une reconversion pour une autre salariée qui la demande depuis longtemps, mais dans un autre service, pour être contributeur, éditeur web. La direction répond que pour ce cas, impossible de « résERVER » une formation et un poste car...il n'y a pas de poste d'éditeur Web à pourvoir à France 3 Côte d'Azur. Marilyne Camacho explique que seul trois postes d'éditeur web sont attribués à la région PACA, et deux sont attribués à Marseille.

Sur les deux postes de monteurs mis en consultation, un seul pourra être réservé pour une éventuelle reconversion, l'autre serait un recrutement interne d'un CDD.

En ce qui concerne la scrite devenue assistante de locale, son poste est mis en consultation depuis ce vendredi 11 juin.

Pour ce qui est du poste de JRI qui doit partir à la retraite prochainement, la direction réfléchit à en demander la publication ou pas.

SERVICE WEB. Pourquoi un alternant va être recruté à Marseille et non à Antibes, comme cela était prévu ?

Selon la direction, un travail sur la réorganisation de ce service est en cours et l'alternant recruté finalement à Marseille pourra appuyer Antibes. Notre RRH ajoute que de plus notre éditeur web est « débordé de travail » et qu'il n'aura peut-être pas le temps de s'occuper d'un alternant.

Les RP émettent des doutes sur l'effectivité du partage des tâches en étant à distance. Pour rappel les deux éditeurs web basés à Marseille doivent également aider Antibes, or dans la pratique c'est rarement le cas.

DESINFECTION DU PLATEAU. Qui désinfecte les plateaux après le 18h30 ?

Est-ce normal que cette tâche soit effectuée par le personnel lui-même ?

D'après le directeur, une prestation d'une heure entre 17h30 et 18h30 est prévue mais « la société de nettoyage n'a pas toujours des disponibilités sur ce créneau ».

Du coup, les RP soulignent que le présentateur, l'opv et l'éclairagiste plateau font souvent cette désinfection, ce qui n'est pas normal !

ABONNEMENT PRESSED. Des salariés souhaitent que nous ayons accès aux archives de la presse nationale. Peut-on rétablir cet abonnement ?

Le directeur est favorable à un abonnement Pressed : « les documentalistes peuvent le demander à leur chef de service. »

SMARTPHONES. Qu'est ce qui est prévu, concernant les smartphones professionnels qui doivent être proposés à tous les salariés ?

Un accord prévoit en septembre la distribution de smartphones à l'ensemble des salariés qui le souhaitent. Ce seront des Samsung, avec des abonnements spécifiques et les salariés qui le souhaitent devront se prononcer plus tard, courant 2021.

PLANNING CDD. L'emploi des CDD apparaît inéquitable, en terme de nombres de piges, y compris à ancienneté égale. La direction peut-elle examiner cette situation et y mettre un terme ?

Le directeur rappelle que, selon lui, le premier critère pour recruter les CDD est la compétence. A compétence égale, c'est l'équité qui devient le critère de base.

La direction explique qu'elle sera attentive à rappeler ces règles.

Les RP ne demandent pas une égalité mais une équité de traitement, tenant compte de l'ancienneté et des compétences de façon objective. Certains CDD n'ont que des miettes, minuscules, et le partage devrait être plus équilibré.

Certains sont poussés à travailler ailleurs, pour survivre, et placés dans l'obligation d'annuler ces piges salvatrices pour honorer le peu de demandes de France 3.

L'idée émerge qu'il faudrait donc les solliciter plus et avec un système de sollicitation avec du prévisionnel.

La direction répond que le planning sur quatre semaines sera un début de solution.

DOCUMENTATION. Quelle évolution depuis l'enquête paritaire ?

La planification sur quatre semaines est en cours.

La direction nous apprend que l'ergonome ne peut pas venir tant qu'il n'y a pas un service réuni, car « c'est un travail à faire dans le collectif ».

Les RP alertent encore une fois la direction car, depuis un an, ils n'ont pas vu d'évolution positive pour un retour apaisé en présentiel des collaborateurs de ce service.

FESTIVAL DE CANNES ET PAGES FESTIVALS. Le point sur ce qui est prévu cet été.

Le festival de Cannes sera inclus dans une page culture dans le JT.

Sur place, à Cannes, il y aura une équipe complète, plus un journaliste rédacteur pour les duplex, un éditeur web, un rédacteur web et un instagrameur. Un monteur pourrait être sur place également, mais la direction n'a pas pu nous répondre.

Etonnamment, la direction ne sais pas non plus s'il y a aura un rédacteur en chef adjoint sur place.

Un RP rappelle qu'en 2019, l'inspection du travail avait indiqué que le rédacteur en chef adjoint qui suivait le festival de Cannes avait dépassé le nombre d'heures légales. L'inspection du travail avait également demandé à la direction de faire une demande de dérogation.

Y a-t-il eu une demande de dérogation pour cette année ? La réponse du directeur est non, mais ajoute qu'il « ne faut pas travailler 13 heures par jour, c'est beaucoup trop ».

Les RP espèrent que cette année la direction sera dans les clous mais regrettent qu'aucune demande de dérogation n'ai été faite.

Les RP soulignent qu'au niveau de l'antenne, nous pourrions parler un peu plus du festival de Cannes, le plus grand festival culturel au monde. Et parler aussi plus des grands festivals internationaux de jazz de la Côte d'Azur.

La direction explique qu'au niveau des retransmissions, comme celles qui seront faites par exemple, pour le festival d'Avignon ou de la Londe, les prix des retransmissions ne sont pas les mêmes. « Les droits d'auteur sur les grands festivals de jazz par exemple sont inabordables. Car lors d'une retransmission, l'artiste est rémunéré. Plus sa notoriété est grande, plus c'est cher », explique Samuel Peltier.

Et d'ajouter : « Quant au festival de Cannes, nous ne disposons pas des créneaux Dimanche en politique car nous sommes en pleine grille d'été. »

En ce qui concerne la rubrique couvrant les festivals, une page quotidienne sera faite avec un direct tous les soirs dans le jt et un sujet tourné par l'équipe sur place, diffusé le lendemain.

ATELIERS DE REPRISE D'ACTIVITE. Le CSE a annoncé la tenue d'ateliers pour accompagner la reprise d'activité sur site. Pourquoi aucun atelier n'a été mis en place en Côte d'Azur ?

Les RP s'étonnent qu'aucun atelier de reprise d'activité ne se soit tenu, alors que le CSE a validé ces ateliers pour le siège et le réseau.

Selon la direction, il y a justement un distinguo entre le siège et les régions. Pour le siège, où de façon massive, des services ne se sont pas vus pendant plus d'un an, ces réunions sont obligatoires.

Selon la direction des ressources humaines (qui s'appuie sur ce qu'a expliqué le DRH réseau), sur le réseau, la tenue ou pas de ces réunions est à l'appréciation des managers et des RH.

MAQUILLAGE ET APPEL D'OFFRE EN COURS.

Les RP ont rappelé à la direction leur attachement aux maquilleuses, tant sur leur qualité professionnelle qu'humaine. Depuis plus de 16 ans, elles sont aux cotés des journalistes et invités et ont toujours montré une adaptation, leur professionnalisme, que ce soit en intérieur ou en extérieur, souvent dans des conditions difficiles. Les RP seront vigilants à ce que ces maquilleuses restent au sein de l'équipe et puissent continuer à exercer leur métier dans des conditions dignes de cette profession.

**Prochaine réunion des RP : le 8 Juillet
Posez vos questions avant le jeudi 1^{er} juillet**